BULLETIN D'INFORMATIONS
N°141-NOVEMBRE 2014

Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400
Tel 02.98.68.15.21.
Fax 02.98.68.34.82.
courriel : mairie.saintservais@orange.fr
Site Internet : www.saint-servais-29.fr

Ce bulletin d'informations est disponible sur le site officiel de la commune www.saint-servais-29.fr

URGENCES : Médecin de garde **15 SAMU,** Pharmacie de garde **3237,** Pompiers **18,** portable **112,** Gendarmerie **17**

MÉMO : École **02.98.68.00.77,** Garderie **06.87.29.71.04**

AGENDA

➲**Kig-ha-farz** à PLOUNÉVENTER le dimanche 2 novembre organisé par la Flèche Handball.
➲**Commémoration Armistice** Anciens Combattants le mardi 11 novembre. Cérémonie religieuse à 11h00 à l'église suivie de la cérémonie civile devant le Monument aux Morts à 11h35.
➲Vide Greniers à la salle Polyvalente de SAINT-SERVAIS le dimanche 16 novembre.

VIE MUNICIPALE

REPAS CCAS

Marie-Laure GRALL (membre CCAS), Bernard MICHEL (Maire), Yvette TIGRÉAT, Yves ARZUR (doyen de la commune), Yves GUENNEGAN (Adjoint), Christiane ABGRALL (menbre CCAS) et Guénaëlle BORD (membre CCAS).

Samedi 18 octobre, le CCAS a invité à déjeuner les personnes âgées de 65 ans et plus. Ce repas a permis à 44 personnes de passer un bon moment en compagnie du Maire, du doyen de la commune : le père Yves Arzur. Cette année, Marie-Françoise CAROFF, Marie-Josée LE BRAS, Christian BOUCHER, Christian GUEGUEN et Jean-Paul GUENNEGAN se sont joints également pour la première fois au groupe.

ÉCOLE

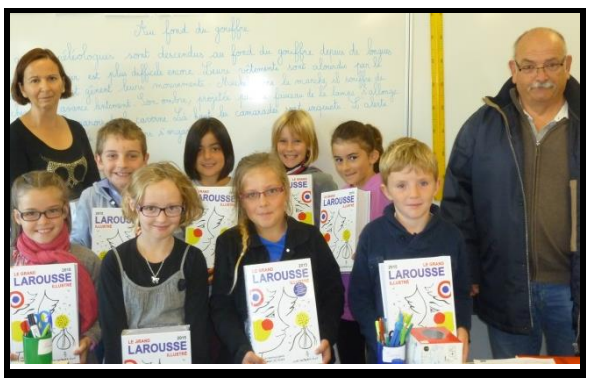

La Municipalité a offert comme chaque année des dictionnaires aux CM1

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 16 octobre à 20h30, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence des conseillers à l'exception de Valérie PAUL absente excusée.
La secrétaire de séance est Virginie MASSEY

REHABILITATION DE L'ANCIENNE ECOLE DES FILLES

Le placo-plâtre et la pose des huisseries des portes de placards sont en cours. Le choix du modèle de l'escalier est fait par les conseillers.

TELETRANSMISSION DES ACTES EN PREFECTURE

Le déploiement par Mégalis Bretagne de sa nouvelle Plateforme Régionale d'Administration Electronique prévoit notamment l'évolution du service de télétransmission des actes en Préfecture au travers d'un changement d'Opérateur « Tiers de Télétransmission ». Une délibération est prise pour continuer à utiliser ce service, pour accorder au maire la signature d'un avenant à la convention.

TARIF COLUMBARIUM

La trésorerie demande d'actualiser une délibération prise en 1993 concernant le tarif des columbariums. Les tarifs restent inchangés, soit 538,07 euros TTC.

TARIF CANTINE

Lors du conseil du 20 juin dernier, le conseil municipal a décidé :

- De ne pas changer le prix du repas pour les enfants de SAINT-SERVAIS. Le prix du repas est donc de 2.50 euros.
- Pour les enfants extérieurs à la commune le tarif du repas est de 3,50 euros.
- Pour les familles de 3 enfants et plus, les repas à compter du 3ème enfant sont de la moitié du prix normal soit 1,25 euros.
- De fixer à 1 euro supplémentaire le prix de la cantine pour les enfants non-inscrits 48 heures à l'avance.
- En cas de maladie d'un enfant, si la personne responsable de la restauration n'est pas prévenue, le 1er jour le repas ne sera pas facturé mais les jours suivants les repas seront facturés.
- De fixer le prix du repas adulte à 3,55 euros.

Une précision est apportée pour les enfants en garde alternée. Le conseil municipal propose de facturer en fonction du RIB transmis. Ainsi, si le RIB comporte une adresse de SAINT-SERVAIS, le repas sera facturé 2.50 euros et si l'adresse indiquée sur le RIB est hors SAINT-SERVAIS, le repas sera facturé 3.50 euros.

DOCUMENT UNIQUE

Le document unique est obligatoire. C'est un engagement de la collectivité dans la démarche d'évaluation des risques professionnels. Nous avons demandé et reçu plusieurs devis. Le conseil municipal donne son accord et retient le centre de gestion.

PREAU A L'ECOLE

Le permis de construire est déposé depuis le 31 juillet dernier, nous avons obtenu l'avis favorable des bâtiments de France. La DDTM instruit actuellement le dossier. Le dossier est transmis au SDIS. La réponse doit nous être transmise pour le 31 octobre dernier délai. Les travaux sont envisagés pendant les vacances de la Toussaint par l'entreprise Breton Richard.

TARIF ASSAINISSEMENT SEMI-COLLECTIF 2015

La commune a passé un contrat avec la Lyonnaise des Eaux pour l'entretien de l'assainissement semi-collectif (Kernevez, Bourg, atelier communal, salle polyvalente, école et terrain des sports). En contrepartie, les usagers paient une taxe d'assainissement reversée à la commune et calculée sur les consommations d'eau. Une délibération est à prendre pour une revalorisation ou une reconduction des tarifs pour l'année 2015. Les tarifs, non modifiés depuis deux ans, se composent d'une part fixe annuelle de 30.60 euros et une redevance au m3 consommé de 1.04 euros pour l'année 2014. Une présentation a été faite lors du conseil du 11 septembre dernier. Le conseil municipal donne son accord pour augmenter et propose de fixer la redevance fixe annuelle à 31,00 euros et une redevance au m3 consommé de 1,30 euro pour l'année 2015, tarifs plus en accord avec les frais réels engendrés par ce type de structure.

TAXE D'AMENAGEMENT

Cette taxe est applicable sur toutes les nouvelles constructions. Le conseil souhaite réfléchir sur la taxe sur les abris de jardin. Une circulaire est parvenue à la mairie, les abris de jardin inférieurs à 20 m2 seront exonérés de la taxe d'aménagement si une délibération est prise pour une exonération totale. Le conseil est favorable pour l'exonération totale des abris de jardin pour les permis déposés après le 1er janvier 2015.

ALSH : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

L'ALSH souhaite une subvention exceptionnelle pour l'année 2014 afin d'équilibrer le budget 2014, le montant demandé est de 3 200 euros. Le conseil municipal donne son accord.

TERRAIN LOTISSEMENT DE LA BUTTE

Un habitant du lotissement souhaite acheter une partie de la parcelle B1595. Le bornage est à prévoir et le prix du m2 est à fixer. Les conseillers donnent leur accord pour la vente du terrain. Monsieur le Maire va prendre contact avec le demandeur et une information devra ensuite être faite à destination des habitants de la commune.

OPERATION « TERRITOIRE EN ACTION »

Mise en place par la CCPL, cette opération a pour objectif d'accompagner économiquement et socialement des personnes demandeurs d'emploi, rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en lien avec la conjoncture économique difficile, renforcée par la fermeture de GAD SAS. Divers ateliers sont proposés.

NOTIFICATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SDEF

Lors de la réunion du comité en date du 17 juillet 2014, les élus du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF) ont voté la modification des statuts à l'unanimité. Ces statuts permettent au SDEF de contractualiser avec les (EPCI) Etablissements publics de coopération intercommunale. Toutes les collectivités membres du SDEF disposent de trois mois pour se prononcer sur ces modifications. Le conseil municipal donne son accord.

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CCPL POUR L'ANNEE 2013

Ce rapport doit faire l'objet d'une communication aux conseils municipaux en application des dispositions de l'article L.5211-39 du CGCT. Le rapport est disponible en mairie.

CONTRAT DE TERRITOIRE

Etude des projets communaux pour les inscrire dans le contrat de territoire. Monsieur le Maire fait part des projets qu'il a fait remonter pour la commune de SAINT-SERVAIS.

QUESTIONS DIVERSES.

Un courrier a été envoyé à chaque marbrier intervenant dans le cimetière pour qu'ils informent la mairie dès qu'ils souhaitent effectuer des travaux dans le cimetière.

L'abri bus Brétiez a été nettoyé et est donc utilisable.

Une manifestation à la BAN est prévue le 25 octobre à 10h00, rendez-vous à Plounéventer.

Information des conseillers sur les projets de voyages scolaires pour l'année scolaire 2014-2015.

DEMANDEURS D'EMPLOI

La communauté de communes propose des actions pour tous les demandeurs d'emploi du territoire communautaire. Si vous êtes intéressés par ces actions. Veuillez prendre contact avec le Maire ou appeler à la CCPL au 02 98 68 42 41.

ÉTAT CIVIL

Décès : M. Lionel LE CREURER, 64 ans, décédé à SAINT-SERVAIS le 30/09/2014.

RECENSEMENT

Les filles et les garçons nés en novembre 1998 doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à **la Journée Défense et Citoyenneté**.

PAROISSE

Messes dans l'Ensemble Paroissial

Vendredi 31 octobre : messe à 18h à LANNEUFRET.
Samedi 1er novembre : messe de la TOUSSAINT à 9h30 à SAINT-SERVAIS, et à 10h45 à PLOUNÉVENTER.
Samedi 1er novembre : célébration pour les défunts à 14h30 dans les 4 paroisses.
Dimanche 2 novembre : messe des défunts à 10h45 à BODILIS.
Dimanche 9 novembre : messe à 10h45 à PLOUNÉVENTER.
Samedi 15 novembre : messe à 18h à PLOUNÉVENTER.
Dimanche 16 novembre : messe à 9h30 à SAINT-SERVAIS.
Samedi 22 novembre : messe à 18h à PLOUNÉVENTER.
Dimanche 23 novembre : messe de Doyenné à 10h45 à LANDIVISIAU pour la confirmation.
Dimanche 30 novembre : messe à 10h45 à BODILIS.

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PAYS DE LANDIVISIAU

Permanences	A la Mairie de BODILIS	A la Mairie de PLOUNÉVENTER
Novembre 2014	Jeudi 27 novembre de 9h00 à 12h00	Jeudi 20 novembre de 9h00 à 12h00
Temps d'éveil	**A BODILIS**	**Salle Sklerijenn à PLOUNÉVENTER**
Novembre 2014	Lundi 3 novembre à 10h30 Eveil à la Maison Pour Tous	Jeudi 6 novembre à 9h30 ou à 10h30 Eveil au mouvement et au jeu

-Permanence du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 à LANDIVISIAU.
-Permanence de soirée le mercredi 19, jeudi 27 de 17h00 à 20h00 (sur RDV ☎02.98.24.97.15.)
-Permanence de midi de 12h30 à 13h30 tous les vendredis du mois.

Le sommeil, c'est la santé !

Jeudi 20 novembre à 20h, salle Tournemine à Landivisiau, soirée d'échange animée par le Docteur Challamel de l'association PROSOM de Lyon :

Pourquoi certains enfants s'endorment tard ? Pourquoi ils se réveillent la nuit ou trop tôt le matin ? Pourquoi ils pleurent la nuit ?

Le café des parents

Jeudi 27 novembre à 20h

(Librairie L'ivresse des mots, Lampaul Guimiliau)

Samedi 29 novembre à 10h (RPAM, Landivisiau)

Échanges autour du sommeil des enfants animées par Valérie Moulin, éducatrice de jeunes enfants.

Animations gratuites et ouvertes à tous

Renseignements et inscriptions : 02 98 24 97 15

TÉLÉTHON

Les associations de la commune ne participeront pas au téléthon cette année. Si vous souhaitez faire des dons. Les adresser à :

AMF
DELEGATION DU FINISTÈRE
38 AVENUE DE LA LIBERATION
29000 QUIMPER

URBANISME

Certificat d'urbanisme :

Déposé le 05/09/2014	Maître Yves BERTHOU	Kerivin

Rappel : les ravalements, les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est supérieure à 1m80 doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

UNION SPORTIVE SAINT-SERVAIS / SAINT-DERRIEN

DATES	U.S. SAINT-SERVAIS A	U.S. SAINT-SERVAIS B
2 novembre	Championnat à 15h à LANDIVISIAU Contre LANDI F.C.B	Championnat à 13h à CLEDER Contre U.S. CLEDER C
9 novembre	Championnat à 15h à SAINT-SERVAIS Contre PAOTRED ROSKO B	Championnat à 13h à SAINT-SERVAIS Contre S.P. PLOUESCAT B
23 novembre	Championnat à 15h à LA ROCHE MAURICE Contre U.S. ROCHOISE	Championnat à 13h à PLOUNÉVEZ-LOCHRIST Contre F.C. LANHOUARNEAU-PLOUNÉVEZ C
30 novembre	Championnat à 15h à SAINT-SERVAIS Contre A.S. BERVEN-PLOUZÉVÉDÉ B	Championnat à 13h à SAINT-SERVAIS Contre A.S. BERVEN-PLOUZÉVÉDÉ C

AMICALE TROUZ-AN-DOUR

REPAS :
Les adhérents sont invités à prendre part au **repas** qui sera servi le Mardi 18 Novembre. Des renseignements complémentaires seront donnés au foyer ou dans la presse. Les inscriptions seront prises par Yves Gaudin jusqu'au 13 novembre.
Tel 02.98.68.16.50

AU BOUILLON DE CULTURE

ARBRE A LIVRES : Tous les enfants de la Commune peuvent y participer. Il n'est pas nécessaire d'adhérer à la bibliothèque. Les enfants scolarisés à St-Servais trouveront les livres sélectionnés à la Bibliothèque de l'école, les autres les trouveront à la Bibliothèque municipale. Chaque lecteur devra lire 4 ouvrages au minimum sur les 6 proposés afin de pouvoir voter. Une fiche de notation en forme d'arbre sera remise à chaque participant afin de pouvoir voter pour ses livres préférés.

NOUVEAU DANS VOTRE BIBLIOTHEQUE

Désormais votre adhésion à la Bibliothèque Municipale vous permet d'accéder à la plate-forme ***« e-ressources en ligne »*** de la bibliothèque du Finistère.
Veuillez-vous reporter au dépliant en dernière page.
N'hésitez pas à vous abonner (demi-tarif la 1ère année soit 18 € : 2 = 9 € pour une famille) et à demander votre numéro d'identifiant.

PETITES ANNONCES

✓**Si vous souhaitez appeler la BAN** et vous plaindre du bruit ou des odeurs, voici les numéros à composer avant 18h le 02/98/24/20/25 ou 02/98/24/20/00 ; après 18h le 02/98/24/26/32.

✓**Perdu Perche tronçonneuse** Stihl sur la commune (Penhoat)**.** Contact au 0681434470.

✓**A donner Calopsitte** apprivoisée (mâle). Contact au 06 65 13 05 37.

✓**Pour répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF,** a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le mercredi 5 novembre de 14h à15h30 au lieu-dit KERBIGNON.

✓**A vendre** Terrain à bâtir, lotissement privé, s'adresser à la Mairie.

✓**Communication « Un territoire en action »**

La Communauté de Communes du Pays de Landivisiau a présenté le Mardi 30 septembre son projet « Un territoire en action » au siège de la Communauté.

Ce projet novateur est mis en place sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité. Il s'adresse à tous les demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés dans leur recherche d'emploi, l'objectif étant de mobiliser les personnes en travaillant sur deux supports :

- Des projets artistiques comme levier d'insertion socio-professionnelle,
- Des ateliers sur les savoirs être et les savoirs faire pour dynamiser les parcours, et lever les freins à l'emploi. Seront proposés des ateliers sur l'estime de soi, le bien être, la sécurité au travail, la gestion du budget, la mobilité, l'informatique et la maîtrise d'internet, la recherche d'emploi et en complément 4 informations collectives sur DPLACE, l'ART, l'intérim d'insertion et l'intérim classique.

L'inscription aux ateliers se fait uniquement par le biais de nos partenaires accompagnant les demandeurs d'emploi et qui sont donc susceptibles de les orienter vers les ateliers. Nos partenaires sont : les Maires, Adjoints ou Techniciens aux affaires sociales, les assistantes sociales, Pôle Emploi, la Mission locale, l'ART, le CIDFF, les Conseillers Altédia et Adventia.

Si vous êtes demandeur d'emploi et que vous souhaitez participer à un atelier ou une information collective, rapprochez-vous d'un de ces interlocuteurs.

NB : le nombre de places est limité.

✓ **Le dépistage organisé du Cancer du sein**

Pour la neuvième année consécutive la MSA d'Armorique, partenaire de l'Inca (institut national du Cancer), participe à la campagne de promotion du dépistage du cancer du sein.

Le dépistage organisé permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'une mammographie prise en charge à 100 %. Cet examen est le seul moyen de détecter des cancers aux tous premiers stades de la maladie, puisqu'on peut découvrir des tumeurs de plus en plus petites. Aujourd'hui plus de 9 femmes sur 10 guérissent du cancer du sein, grâce à un traitement précoce. Il est essentiel de participer au dépistage dès 50 ans car au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera confrontée à cette maladie.

Dépistage organisé du cancer du sein - mode d'emploi :

-une lettre d'invitation au dépistage est adressée tous les deux ans, aux femmes âgées de 50 à 74 ans,
-il suffit alors de prendre rendez-vous chez une radiologue de son choix,
-le radiologue examine et réalise une mammographie complète,
-les clichés sont relus une seconde fois par un radiologue expert.

La mammographie est prise en charge à 100 % par la MSA, sans avance de frais.

ALSH PLOUNEVENTER –SAINT SERVAIS-SAINT DERRIEN

Le centre de loisirs accueille vos enfants durant le mois de novembre. Les journées à thèmes suivantes leurs seront proposées :

MERCREDI 5 NOVEMBRE

Expériences scientifiques

MERCREDI 12 NOVEMBRE

Mini Olympiades

MERCREDI 19 NOVEMBRE

Cirque

MERCREDI 26 NOVEMBRE

Décoration de Noel au bénéfice du TELETHON

Pour rappel le mercredi le centre de loisirs se déroule à la salle polyvalente de Saint Servais.

Le **mercredi 12 Novembre** le centre sera **exceptionnellement ouvert de 12h à 18h30** (école le matin).

Pour joindre Elodie **06.66.43.46.42**

Programme	Dates et horaires	Lieu
*Découverte du milieu aquatique	25 octobre 10h30 - 11h15	La Piscine, Landivisiau
*Balle, boulle, bulle	4, 5 et 6 novembre , 9h30	Commana, Salle des fêtes
*Sococoon	12 novembre - 16h00 - 17h00 - 18h00 13 novembre - 9h00 - 10h00 - 11h00	Landivisiau, CCPL Zone de Kerven
*Legum'sec	17 au 18 novembre - 9h30 - 10h45 - 15h15	Plouvorn, Salle Polyvalente
Soirée d'échange	20 novembre, 20h00	Salle Tournemine, Landivisiau
Formation sur le sommeil	21 novembre 9h00 –12h00	Landivisiau, CCPL, Zone de Kerven
*A demain petit jour	26 novembre - 16h30 27 novembre - 9h30	Saint-Vougay, Espace Ar Brug
*Cafés des parents	27 novembre, 20h00	Café librairie « L'ivresse des mots », Lampaul-Guimiliau
*Cafés des parents	29 novembre , 10h00	RPAM, Landivisiau

* sur inscription

Modalités pratiques

Spectacles ouverts
aux Assistantes Maternelles,
aux Familles
aux Petites Sections Maternelles et
aux Accueils de Loisirs

TARIFS SPECTACLES
DECOUVERTE AQUATIQUE
PARCOURS SENSORIEL

Le prix d'entrée est de 2 euros.

TRANSPORTS

La CCPL réserve les transports et prend en charge le coût des transports pour les écoles et les accueils de Loisirs.

RENSEIGNEMENTS - RESERVATIONS
Réservations obligatoires
Jauges limitées

Communauté des Communes du Pays de Landivisiau
Service Enfance Jeunesse
Zone de Kerven - BP 30122
29401 Landivisiau Cedex
Tel : 02.98.68.42.41
E-mail : i.leroux@pays-de-landivisiau.com

Festival
« La Petite Enfance en Fête »
4ème Edition
Du 25 Octobre
Au 28 Novembre 2014

Cœur d'art'i show– Mars 2014

Des Spectacles ,
Des Animations,
Des Rencontres ..

Pour réserver votre place aux Cafés des Parents, rien de plus simple.

Vous pouvez remplir le coupon ci-dessous et le retourner au RPAM au 5 rue des Capucins, 29400 Landivisiau ou par mail à l'adresse suivante : rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

Un accueil pour vos enfants sera proposé dans le cadre de ces cafés des parents, merci dans ce cas de le préciser lors de votre réservation, sachant que les places sont limitées.

Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous

Nom	Date et heure	Lieu
Soirée échange	20 novembre à 20h00	Salle Tournemine, Landivisiau
Formation autour du sommeil	21 novembre de 9h00 à 12h00	CCPL, Landivisiau
*Café parents	27 novembre à 20h	Café librairie « L'ivresse des mots », Lampaul-Guimiliau
*Café parents	29 novembre à 10h	RPAM, Landivisiau

* sur inscription

Ouvrons l'œil sur le sommeil!

Inscription

Nom :
Adresse :
Téléphone :
Adresse mail :
Participera au Café le :
( ) le 27 novembre ( ) le 29novembre
Nombre d'enfants :

Pour plus de renseignements :

Communauté de Communes du Pays de Landivisiau,
Service Enfance-Jeunesse
Zone de Kerven, 29400 Landivisiau
Téléphone : 02 98 68 42 41
Mail: i.leroux@pays-de-landivisiau.com

Syndicat mixte du Léon
SCoT/PLH

Les permanences « habitat » sur le territoire du Léon — Novembre 2014

Permanences OPAH

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat

Mercredi 5:	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cté de Communes, Zone de Kerven de 14h à 15h30, Sizun – Mairie – **Uniquement sur RDV**
Lundi 10 :	de 10h30 à 12h, Plouzévédé - Mairie
Mercredi 12 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes
Mercredi 19:	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cté de Communes, Zone de Kerven de 14h à 15h30, Sizun – Mairie – **Uniquement sur RDV**
Lundi 24 :	de 10h30 à 12h, Plouzévédé - Mairie
Mardi 25 :	de 14h à 15h30, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie
Mercredi 26 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes

Renseignement au siège du Syndicat Mixte du Léon- **8 rue de la mairie** à Plouescat - 02.98.61.91.51-
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Pour les propriétaires de résidence principales, se munir de ses 2 derniers avis d'imposition
Attention, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention

Permanence HEOL

Conseil technique sur les économies d'énergie

heol — AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **mercredi 12 de 9h30 à 12h**
St Pol de Léon : Maison des services, 29 rue des Carmes, **mercredi 26 de 9h à 12h**
Renseignements : 0 805 203 205 - contact@heol-energies.org - www.heol-energies.org – 38 rue du Mur à Morlaix.
Le cas échéant se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

Permanences ADIL

Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement

ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Saint Pol de Léon : Maison des Services, rue des Carmes, **mercredi 12 de 14h à 17h**
Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la Mairie, **pas de permanence en novembre**
Plouzévédé : Mairie, **mercredi 26 de 14h à 17h**
Landivisiau : Cté de Communes, zone de kerven, **mardi 25 de 9h à 12h**
Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

Bourse aux logements

Pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location

Accueil au siège du Syndicat Mixte **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.**
Et sur notre site Internet, rubrique « trouver un logement »

Syndicat Mixte du Léon (scot/plh)
8, rue de la mairie – BP 39 – 29430 PLOUESCAT – Tél 02.98.61.91.51 – Fax 02.98.61.97.04
E-mail : syndicat-mixte-leon@orange.fr – site : http://www.syndicat-mixte-leon.com

Programme d'activités de la Maison de l'aidant pour le 4ème trimestre

ACADIA Vivre à la maison !

Clic Maia — Groupement Gérontologique du Pays de Morlaix

Association France Alzheimer 29

Maison de l'Aidant
9 rue des Marronniers - 29400 LANDIVISIAU
☎ 02.98.68.06.55

4ème trimestre 2014

Lundi 3 novembre	*Mercredi 12 novembre*	*Lundi 17 novembre*	*Mardi 18 novembre*	*Mardi 25 novembre*
14 h 30 – 16 h 00	14 h 30 – 16 h 30	14 h 30 – 16 h 00	14 h 30 – 16 h 00	14 h 30 – 17 h 30
Jeux de dominos	*« Loto »*	*Jeux de dominos*	*« Pousser la chansonnette »* par Mr LE CORRE	*Halte-relais* France-Alzheimer
Maison de l'Aidant	Organisation Ti-Coat à la Maison de l'Aidant	Maison de l'Aidant	Organisation ACADIA à la Maison de l'Aidant	Maison de l'Aidant

BIBLIOTHÈQUE DU FINISTÈRE
Plan de développement de la lecture publique
Bienvenue dans votre e-bibliothèque
RESSOURCEZ-VOUS EN LIGNE !
Imaginez que votre ordinateur et votre connexion internet vous donnent accès à des magazines, des livres, des vidéos, des cours en ligne, des jeux ludo-éducatifs... légalement, gratuitement et accessibles n'importe où !
Via son portail http://biblio-finistere.cg29.fr, la bibliothèque départementale du Finistère emménage chez vous cette bibliothèque d'un genre nouveau :
La Cinémathèque de Bretagne
Films patrimoniaux, amateurs et professionnels, collection de photographies et de matériel cinématographique ancien.
Le Kiosque
Consultation en ligne de magazines, par titres ou par thématiques.
Tout Apprendre
Plateforme d'auto-apprentissage pour les domaines des langues étrangères, de la bureautique et du multimédia, de la musique, de la vie professionnelle et du développement personnel, code de la route.
La souris qui raconte
4 collections d'histoires à cliquer pour enfants de 5 à 8 ans.
Planet Nemo
Jeux ludo-éducatifs pour les enfants à partir de 6 ans.
Pour en bénéficier, vous devez être inscrit auprès d'une bibliothèque municipale qui participe à cette expérimentation et y demander un numéro d'identifiant.
Une fois connecté au site http://biblio-finistere.cg29.fr, vous entrez ce code d'accès pour surfer sans contraintes dans cette bibliothèque, consultable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 !
BIBLIOTHÈQUE DU FINISTÈRE

QUESTIONNAIRES À L'ATTENTION DES JEUNES DE SAINT-SERVAIS

➲ âge :.....

➲ ☐ fille ou ☐ garçon

➲ Êtes-vous intéressés par des activités sur la commune pendant les vacances scolaires ?

☐ oui

☐ non

➲ Si oui, quelles sortes d'activités ?

.....

.....

.....

Coupon à remettre en Mairie ou dans la boîte aux lettres

BULLETIN N°141– Décembre 2014 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie si possible par mail (merci de mettre l'article en pièce jointe) pour le lundi 17 novembre 2014 à midi (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 49.